

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr



**CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 16 février 2023 à 19 h 30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Recours gracieux sur annulation arrêté éolienne de Verrières
- Adoption du RPQS de l'assainissement
- Adoption du règlement sur l'eau
- Achat des parcelles AH217 et AH 359 au Diocèse
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le lundi 06 février 2023
Le Maire, Jean-Michel ARNAL



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 14 février 2023 à 19 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2022 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum